

Charte des bonnes pratiques d'engraissement du chevreau



Le contexte

- Perte d'intérêt des éleveurs pour le chevreau
 - Valeur du chevreau naissant
- Des taux de mortalité en élevage importants (naisseur et/ou engraisseur)
- Volonté d'améliorer la qualité de la viande de chevreau
- Image de la filière / Attentes sociétales
 - Bien être animal,
 - Antibiotiques
 - •





L'organisation

- un engagement des éleveurs sur des bonnes pratiques réparties dans 6 domaines
 - Identification
 - Sanitaire / Santé des animaux
 - Alimentation
 - Bien-être
 - Environnement
 - Et Elevage des jeunes (soins à la naissance, entretien de la nurserie et du matériel, limitation des contaminations)
- Un engagement des opérateurs d'aval
 - Collecte / Transport
 - Abattage
- Un engagement collectif des ON de la filière





Une démarche volontaire

- L'opérateur
 - se connecte à un formulaire en ligne
 - Choisit son profil
 - Complète et valide le questionnaire
- La base génère un mail de confirmation de l'adhésion à la charte.
- Pas de visite des élevages par un technicien

 Pas de visite d'évaluation des pratiques par un technicien ->
 auto-évaluation par l'éleveur -> suppose un référentiel détaillé
 et explicite
- Un rappel des points contenus dans le Code Mutuel







Projet

Identification - traçabilité

Mes engagements d'éleveur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
J'identifie les chevreaux avant leur départ de l'exploitation conformément à la réglementation	NAIS			
Je boucle les chevreaux dans de bonnes conditions d'hygiène (utilisation de produits appropriés) et avec du matériel propre	NAIS			
Je notifie les mouvements des lots de chevreaux ou délègue la notification à un opérateur de l'aval conformément à la réglementation	NAIS ENGR	15		
J'enregistre toutes les informations liées à l'identification (registre d'identification) et je les conserve 5 ans	NAIS ENGR	35		
Si je suis délégataire, j'assure la notification pour le compte de l'éleveur naisseur	ENGR	1		







Projet

Sanitaire

Mes engagements d'éleveur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Je fais faire un bilan sanitaire par mon vétérinaire qui établit un protocole de soins pour les pathologies courantes. Je conserve ces documents pendant 5 ans	NAIS ENGR	1		
Je respecte les indications des ordonnances et notamment les posologies. Je suis particulièrement attentif au bon usage des antibiotiques	NAIS ENGR			
je tiens à jour un carnet sanitaire. Je le conserve pendant 5 ans.	NAIS ENGR	is		
Je conserve les ordonnances établies et délivrées par mon vétérinaire pendant 5 ans	NAIS ENGR	1		
Je stocke de manière appropriée les médicaments dans un endroit fermé.	NAIS ENGR	3		
Je repère les animaux malades et j'informe mon acheteur au moment de la vente du traitement réalisé ainsi que du délai d'attente le cas échéant.	NAIS	1		
J'élimine les cadavres d'animaux et les avortons selon la réglementation.	NAIS ENGR			
Je prévois une case pour isoler les animaux malades et réaliser les traitements individuels.	NAISS ENGR			
Je nettoie et désinfecte les cases entre chaque bande pour limiter les risques de contamination	NAIS ENGR			







Alimentation

Mes engagements d'éleveur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Je suis particulièrement vigilant à l'alimentation des mères lors des 2 derniers mois de gestation.	NAIS	1		
Je stocke séparément les aliments destinés aux caprins, à l'écart des produits potentiellement toxiques et des aliments pour les non ruminants et à l'abri des rongeurs. Je suis également vigilant sur les conditions de livraison de tous les aliments et compléments destinés aux chevreaux	NAIS ENGR	13		
Je conserve 5 ans tous les documents portant mention de l'origine et de la nature des aliments	NAIS ENGR	15		







Bien-être animal

Mes engagements d'éleveur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Je veille à assurer un tarissement d'au moins 45 jours aux chèvres pour favoriser la régénération mammaire et la qualité du colostrum.	NAIS	je		
j'aménage la nurserie ou le bâtiment pour qu'y règne une ambiance correcte (humidité, ventilation, température)	NAIS ENGR	3		
j'entretiens la litière pour qu'elle reste sèche et absorbante	NAIS ENGR	j		
Pour assurer le confort des animaux, je mets à leur disposition un espace de taille et de densité adaptée à leur âge	NAIS	is		
Pour assurer le confort des animaux, je mets à leur disposition un espace de taille et de densité adaptée à leur âge. Un maximum de 4 chevreaux par m² est admis	ENGR			
Je manipule les animaux avec soins et précautions	NAIS ENGR			







Projet

Environnement et accès à la chèvrerie

Mes engagements d'éleveur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Pour le confort de tous et en vue de réduire les risques de contamination entre élevages ou entre ateliers, je maintiens en bon état les accès immédiats à ma chèvrerie (voies stabilisées, pas d'écoulement permanent d'effluents)	NAIS ENGR	3		
Pour limiter les risques de contamination, je limite l'accès des personnes extérieures à la chèvrerie.	NAIS ENGR	j		
Pour éviter toute contamination lors de la venue d'une personne extérieure à l'élevage, je respecte les principes de biosécurité (surbottes,). J'y suis particulièrement vigilant lorsqu'il s'agit d'acteurs de la filière (éleveurs, techniciens, vétérinaires, collecteurs de chevreaux, équarisseurs, etc.).	NAIS ENGR	is		
Pour économiser l'eau, je surveille mes consommations et j'interviens en cas de problème. Je mets en place des pratiques économes.	NAIS ENGR	is		
Pour économiser l'énergie, je surveille mes consommations. Je mets en place des pratiques économes.	NAIS ENGR	js		







Projet

Soins aux naissants

Mes engagements d'éleveur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Avant les mises-bas, je prépare la nurserie : vide sanitaire pendant un mois minimum, nettoyage du sol et des murs jusqu'à 1.5 m de haut	NAIS			
A la naissance, je désinfecte le cordon, à l'aide d'un désinfectant efficace et approprié (produit iodé par trempage de préférence)	NAIS	1		
A la naissance, je sèche le chevreau rapidement et je lui assure un confort thermique adapté, si nécessaire avec des lampes chauffantes ou autre moyen.	NAIS	j		
Dans les 6 heures qui suivent la naissance, je distribue du colostrum de bonne qualité en quantité suffisante (400 ml ou 10% du poids du chevreau)	NAIS	j		
Je vérifie la prise de colostrum par les chevreaux, y compris en élevage sous la mère	NAIS			
Afin de limiter les risques de contamination des jeunes animaux, j'entretiens convenablement le matériel servant à l'allaitement artificiel et je respecte les préconisations pour la préparation de l'aliment lacté	NAIS ENGR	is		
Afin de limiter les risques sanitaires, j'évite de placer les jeunes chevreaux dans des cases occupées par des plus âgés	NAIS			
Je ne fais partir que des chevreaux âgés de 3 jours minimum et dont le cordon est sec.	NAIS			





Mouvement des chevreaux

Mes engagements d'éleveur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Je privilégie dans mes approvisionnements des chevreaux issus d'élevages adhérents à la charte avec l'objectif d'un approvisionnement exclusif dans un délai de 2 ans	ENGR			
Je m'engage à fixer préalablement avec le naisseur un délai ou un jour de ramassage des chevreaux pour une meilleure organisation de tous.	ENGR			
Lors du départ des chevreaux, je vérifie que les chevreaux sont bien identifiés et qu'ils sont en bonne santé.	ENGR			
Lors du départ des chevreaux, je remplis le document de circulation et je le remets au transporteur	ENGR			
Lors du départ des chevreaux, j'informe l'acheteur des éventuels traitements effectués sur les animaux, conformément à la réglementation sur l'ICA (Information sur la Chaine Alimentaire)	ENGR			





Transporteur

Mes engagements de transporteur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Je m'engage à respecter les normes de transport nationales et communautaires en vigueur et le cas échéant, les guides de bonnes pratiques existants	TRANSP			
Si transport de + 65 km Pour assurer le confort des animaux et limiter les risques sanitaires, j'utilise un dispositif de transport qui permet la station verticale des chevreaux. Un espace au-dessus des têtes permet d'assurer une ventilation correcte et un plancher assure la récupération des jus.	TRANSP			
Pour assurer la sécurité sanitaire des élevages naisseurs et engraisseurs et éviter d'être un vecteur de contamination entre élevages, je mets en œuvre des procédures de désinfection du véhicule et je fournis au chauffeur des surbottes.	TRANSP			
Lors du ramassage des chevreaux, je vérifie que ceux-ci sont aptes au transport (cordon sec, état sanitaire)	TRANSP			
J'assure de manière régulière le ramassage des chevreaux en respectant les délais fixés préalablement entre le naisseur et/ou l'engraisseur.	TRANSP			





Acheteur - Abatteur

Mes engagements d'acheteur - abatteur		Code Mutuel	A améliorer	Valide
Je m'engage à privilégier dans mes approvisionnements des chevreaux issus d'élevages adhérents à la charte avec l'objectif d'un approvisionnement exclusif dans un délai de 2 ans	ACH - ABAT			
Pour assurer la traçabilité, je notifie les mouvements des lots de chevreaux lors de leur entrée à l'abattoir.	ACH - ABAT			
Je respecte les réglementations nationales et communautaires relatives à l'abattage, notamment en ce qui concerne la contention des animaux.	ACH - ABAT			
Je m'engage à respecter le cas échéant les guides de bonnes pratiques pour l'abattage et à mettre en œuvre les mesures nécessaires à la protection animale en abattoir.	ACH - ABAT			





Et après?

- Quels liens avec le code mutuel caprin?
- Définir des indicateurs de coûts de production du chevreau naissant respectant la charte
- Définir des indicateurs de coûts de production du chevreau gras
- Favoriser la mise en place de contrat
 - Proposer un modèle de contrat





Merci de votre attention



